



Ville d'ECKBOLSHEIM

N° 2023.42 / AJ

ARRETE

**Portant autorisation d'ouverture des commerces
les cinq dimanches précédant Noël 2023.**

Le Maire de la Ville d'Eckbolsheim (Bas-Rhin), André LOBSTEIN,

- Vu** l'article L.3134-4, alinéa 4 du Code du Travail,
- Vu** l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2023 portant ouverture des commerces les dimanches de l'Avent à Strasbourg – année 2023,
- Vu** le courrier du 24 octobre 2023 du président de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités du Bas-Rhin relatif à l'ouverture dominicale des commerces les dimanches avant Noël 2023,

Considérant la recherche de l'harmonisation des ouvertures des commerces avant Noël au plan départemental et de la ville de Strasbourg ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

Les commerces de détail situés sur le territoire de la Ville d'Eckbolsheim, sont autorisés à ouvrir et à employer du personnel volontaire :

- **les dimanches 26 novembre et 3 décembre 2023 de 13h à 19h,**
- **les dimanches 10 et 17 décembre 2023 de 10h à 19h,**
- **le dimanche 24 décembre 2023 de 10h à 16h.**

Article 2 :

Les magasins de vente au détail alimentaire sont autorisés à employer du personnel volontaire les cinq dimanches susmentionnés, 1 heure 30 avant l'ouverture au public, afin de permettre l'achalandage de rayons en produits frais et périssables.

Arrêté municipal n° 2023.42/AJ

1/2

Article 3 :

Les horaires de travail modifiés du fait de l'ouverture des commerces les dimanches 26 novembre, 3, 10, 17 et 24 décembre 2023 seront affichés sur les lieux de travail et transmis à l'Inspection du Travail du Bas-Rhin.

Article 4 :

Les délais et voies de recours sont ceux précisés aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de Justice administrative.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise pour information et exécution chacun en ce qui le concerne à :

- Préfecture du Bas – Rhin
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités – Pôle travail et entreprises
- Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- Association des Maires du département du Bas-Rhin
- Police municipale d'Eckbolsheim
- Affichage légal

Eckbolsheim, le 08 novembre 2023

Le Maire
André LOBSTEIN



Transmis en Préfecture le :

Mis en ligne le : 08 novembre 2023